

Conseil international des femmes

Autor(en): **Bugnion-Secrétan, Perle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

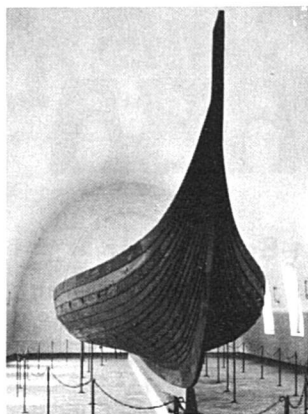
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Page internationale

Conseil international des femmes



Navire viking

90^e anniversaire

La rencontre du Conseil Exécutif du CIF s'est ouverte le 5 juin par une séance solennelle à l'hôtel de ville d'Oslo, en présence notamment de la femme du Prince héritier de Norvège, du maire de la Ville, de Mmes Helvi Sipilä, de l'ONU, et Nicole Pasquier, Secrétaire d'Etat à l'emploi féminin (France). Au cœur des discours, une évocation de la belle histoire du CIF, mais aussi le rappel de tout ce qui reste à faire, malgré les résultats très importants de l'Année Internationale de la Femme.

Le soir, des Norvégiennes de toutes les provinces, dans des costumes rivalisant de beauté, nous recevaient aux chandelles dans la vieille citadelle qui domine le fjord d'Oslo. La Princesse héritière nous a offert un après-midi de détente dans sa belle résidence campagnarde. Enfin, nous avons encore été fêtées pour le dîner de clôture dans un centre culturel créé récemment au bord de la mer, par l'une de ces merveilleuses soirées du Nord qui se prolongent jusqu'à minuit. Ces « entractes » nous ont permis d'apprécier l'attachement de la Norvège à ses paysages, à son histoire et à ses traditions, mais aussi à la culture la plus moderne.

Conseil Exécutif

Cette confrontation entre le passé et l'avenir, nous l'avons perçue également tout au long de notre semaine de travail : d'un côté une tendance au sentimentalisme et même au paternalisme, de l'autre l'enthousiasme dynamique des « jeunes » conseils nationaux lancés dans le développement de leur pays ; certaines femmes très « professionnelles », parfois un peu agressives, et d'autres chez qui se reflétait le temps où un mouvement polyvalent et bénévole pouvait faire figure de pionnier. Face à toutes, les brillantes représentantes des organismes internationaux — Helvi Sipilä, de l'ONU, et Grace Scott de la Banque Mondiale — nous expliquant les mécanismes par lesquels il faut passer si l'on veut utilement participer à la construction du monde de demain : les conseils nationaux de femmes doivent agir ensemble par leur organisation internationale, et en même temps dans chaque pays agir en liaison avec leur gouvernement.

Plus de 40 pays représentés, quelque 150 déléguées portant boucous, saris et vêtements occidentaux ne peuvent guère se rencontrer, même dans un cadre aussi souple et bien intentionné que le CIF, sans que certaines oppositions ne se fassent jour, et ce n'est pas là le moindre intérêt d'une session par ailleurs dominée par une évidente volonté de se comprendre et de s'aider. On ne peut que regretter que les limites du temps disponible aient parfois obligé à couper des exposés fort intéressants sur des modes de vie et d'action différents des nôtres. Mais il fallait bien réserver le temps nécessaire pour dégager les grandes lignes d'une politique d'ensemble tenant compte de la pluralité des orientations. Aussi pour discuter de la grave situation financière du CIF, qui pour le moment dépend encore trop largement de la générosité de quelques-unes ; la délégation suisse a plaidé pour que le CIF se donne les bases financières correspondant à ses activités.

Parmi les points à l'ordre du jour, l'un des principaux était la préparation de l'Année Internationale de l'Enfant, sur laquelle s'est concentré le travail du CIF depuis la conférence de Vancouver. Deux rapports intermédiaires vont d'une part servir à préparer les résolutions pour la prochaine conférence triennale (Nairobi 1979), d'autre part déjà constituer une importante contribution du CIF à l'élaboration des plans pour l'AIE dans les organismes internationaux. L'ASF a présenté une résolution attirant l'attention de toutes les organisations en-

gagées dans l'AIE sur les articles des récents Protocoles additionnels aux conventions de la Croix-Rouge, qui visent à protéger les enfants en cas d'hostilités et à empêcher leur embrigadement dans des groupes armés.

Il faut aussi relever la décentralisation d'une partie des activités du CIF par des séminaires régionaux ou nationaux : leur utilité et leur succès sont évidents, en tant que moyens de récolter et de disséminer de l'information et de former des leaders. L'accent y est mis sur les besoins des femmes rurales. Un séminaire leur sera consacré à Téhéran en automne. Et à Nairobi, les participantes pourront entrer en contact personnel avec des femmes rurales et visiter les intéressants projets du conseil national du Kenya pour la reforestation et les adductions d'eau dans les villages.

Rappelons que l'ASF était représentée par May Vaucher, membre du comité, Rolande Gaillard, ancienne présidente et représentante du CIF à l'ONU-Genève, Marlise Muller et la soussignée, de la commission des relations internationales.

Vocation du CIF

La rencontre d'Oslo a montré une fois de plus la valeur d'une plateforme où des femmes d'horizons divers peuvent se retrouver dans un sentiment de solidarité face à leurs problèmes universels — et peut-être éternels ? —, s'encourager, s'aider dans la recherche de solutions équilibrées, coordonner certaines de leurs actions. Mais on ne peut pas oublier, dans l'euphorie de telles rencontres, l'avertissement de Helvi Sipilä : l'appartenance à une organisation féminine ne doit pas être aujourd'hui un alibi à l'action politique : les femmes ne doivent pas se cantonner dans le « non gouvernemental » et laisser le « gouvernemental », c'est-à-dire la décision, aux hommes seuls.

Ce qui me semble — opinion personnelle ! — aujourd'hui s'affirmer comme l'une des tâches majeures du CIF, c'est d'être une charnière entre les conseils nationaux et les organisations intergouvernementales : d'une part la collaboration et l'appui de l'ONU et de ses agences spécialisées sont un facteur essentiel dans la réalisation des objectifs des associations féminines, d'autre part les organisations comme le CIF sont en mesure d'apporter à l'ONU une information de première main sur les aspirations, les besoins, les problèmes des femmes. Leur rôle est à ce titre irremplaçable, comme il l'est pour stimuler les femmes à prendre conscience de leurs possibilités d'action.

Trois choses m'ont frappée : les conseils nationaux ont de la peine à saisir qu'ils ne peuvent s'en remettre à ce que le CIF peut faire à l'ONU : même comme ONG de la catégorie A, il est avant tout un canal pour la transmission de l'information, dans les deux sens ; les conseils nationaux doivent agir auprès de leurs gouvernements s'ils veulent influencer l'action gouvernementale, seule décisive. Ils ont également de la peine à voir comment ils peuvent insérer leurs propres projets de développement, actuellement essentiels pour la plupart d'entre eux, dans le cadre très précis des programmes et budgets de l'ONU, s'ils veulent bénéficier de l'aide qu'elle peut leur offrir. Enfin, si les femmes ont compris qu'elles ont un rôle clé à jouer dans le développement socio-économique de leur pays, quel qu'en soit le niveau, elles marquent encore de la timidité à sortir du champ des questions féminines et familiales : certes, le domaine de la politique étrangère, du désarmement par exemple, a généralement été considéré comme « masculin », mais le moment est venu que les femmes s'y engagent, d'autant plus que seul le désarmement, même limité et graduel, peut libérer les ressources nécessaires au développement.

Responsabilité de l'ASF vis-à-vis du CIF

Le fait que l'effort principal du CIF s'adresse maintenant aux pays en développement, loin de diminuer notre responsabilité, l'augmente au contraire, puisque le CIF est l'un des moyens que nous avons d'aider directement ou indirectement les femmes des pays en développement. Ainsi, Mme Gervais, ministre de la condition féminine, a saisi l'occasion de notre rencontre à Oslo pour nous demander de reprendre activement l'idée déjà ancienne d'un jumelage entre le conseil national de Côte-d'Ivoire et l'ASF pour des échanges d'expériences, de visites, de publications, etc. Nous avons aussi l'obligation d'aider dans la mesure de nos moyens à résoudre les difficultés financières du CIF. Nous devons enfin assurer la relève de la présence suisse dans les organes du CIF, où nous avons longtemps pris des responsabilités. Tout cela ne peut être le souci du seul comité de l'ASF, il doit être porté également par les membres de l'ASF.

Perle Bugnion-Secretan